



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Vers-une-journee-nationale-de-perturbation>

Grèves, blocages, occupations,

# Vers une journée nationale de perturbation !

- Société - Mouvement syndical -



Date de mise en ligne : mardi 25 novembre 2014

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Cet article est la version mise à jour de l'éditorial de Lutte socialiste, Aut. 2014, #1**

Nos conditions de vie ne cessent de se dégrader. Pour contrer ces attaques et réaliser de nouveaux gains, il faut réinstaurer un rapport de force dans l'intérêt de la majorité de la population. Pour cela, les manifestations ne suffisent pas. La situation exige la coordination de la résistance du plus grand nombre. L'organisation d'une journée nationale de perturbation économique (grève, blocage, occupation, etc.), comme l'ont fait les syndicats en 2003, doit être mise à l'ordre du jour dans nos milieux de vie et au travail.

**Plus de 200 000 travailleurs-euses en faveur de la journée de perturbation, il en faut plus !**

Il ne suffit pas de vouloir que ça arrive, il faut s'organiser en conséquence et travailler ensemble, sur nos milieux de travail, pour construire cette journée. Celle-ci ne peut exister qu'avec la mobilisation du mouvement syndical. C'est ce qu'a fait Alternative socialiste.

Le 3 avril 2014 nous avons distribué, à des centaines d'exemplaires, un tract en faveur de la journée de perturbation [1], nous avons réaffirmé cette nécessité le 14 mai 2014 lors d'une assemblée d'Offensive syndicale, mais il a fallu l'intervention directe de notre camarade au conseil syndical du SECHUM-CSN pour faire adopter cette position en septembre. Cette décision fut par la suite entérinée par référendum (Pour 523, Contre 61, Nul 5.)

Par la suite, le conseil fédéral de la FSSS-CSN (Fédération de la santé et des services sociaux) l'a adoptée à l'unanimité, en octobre dernier, tout comme la FNEEQ-CSN (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec). Le 5 novembre, ce fut au tour du CCMM-CSN (Conseil central du Montréal métropolitain-CSN) d'intégrer la journée de perturbation dans son plan d'action.

Ce sont des appuis de taille et une occasion incroyable pour bâtir, dans la rue, la solidarité nécessaire pour affronter le gouvernement et les patrons. Le FSSS, avec ses 130 000 membres, représente le 1/3 de la CSN et le 1/4 du Front commun du système public. La FNEEQ représente 33 000 membres et le CCMM-CSN, 92 000. C'est donc plus de la moitié des membres de la CSN qui ont le mandat d'organiser une campagne politique sur le sujet et de promouvoir la journée de perturbation !

Les camarades d'Alternative socialistes oeuvrent présentement à l'adoption de cette mesure dans les syndicats du SCFP du secteur de la santé et invite ses sympathisants à faire de même, là où cette revendication n'est pas encore adoptée. Nous invitons également nos membres et sympathisants, là où la journée de perturbation fut adoptée, à exiger que leurs syndicats fassent campagne dès maintenant en publiant de l'information sur le sujet, en organisant des discussions avec les travailleurs-euses et des actions symboliques pour nous préparer concrètement à la bataille.

La journée de perturbation sera un succès que si l'ensemble des salariés y prennent une part active et qu'ils déterminent eux-même la forme que prendra cette journée. C'est également le seul moyen pour que les chefs syndicaux « n'oublient » pas les résolutions que leurs membres ont adoptées, comme ce fut le cas avec la grève sociale en 2012 !

**La loi spéciale ? On s'en c... !**

## Vers une journée nationale de perturbation !

---

Le gouvernement peut couper tout ce qu'il veut, n'importe quand, mais nous, nous devons attendre l'échéance de nos conventions collectives...Et lorsque nous avons le « droit » d'agir et de faire grève, les gens au pouvoir nous assomment avec des injonctions et une loi spéciale ! La loi spéciale est devenue sa forme favorite de négociation ! C'est assez !

Même si cette situation nous empêche clairement de construire le rapport de force nécessaire pour l'amélioration de nos conditions de vie, le mouvement syndical baisse la tête à chaque fois. La conséquence directe de cette attitude fut, non seulement, une dégradation de nos conditions de vies et de travail, mais également une menace sérieuse à notre droit de grève.

Si le mouvement syndical avait respecté toutes les injonctions et les lois spéciales qu'il a reçu dans son histoire, il n'existerait pas. Nous ne pouvons pas nous laisser faire. Si le gouvernement décrète une loi spéciale, ou annonce une coupure importante, sortons quand même ! Il peut nous empêcher de faire la grève, mais pas d'agir !

Préparons une coordination de nos actions pour frapper partout au Québec, le même jour, « là où ça fait mal aux patrons » comme le disait le président de la FTQ en 2003. Portons à terme ce qui a été entamé au printemps 2012, l'union dans la lutte du monde du travail et des mouvements sociaux.

Pour que cette journée soit une réussite, il faut intégrer tous ceux et celles qui sont en colère ! Travailleurs-euses municipaux, du public, du privé, étudiant-es, chômeurs-euses !

Créons nos comités d'actions dans nos milieux de travail et poussons l'idée d'une journée nationale de perturbation contre toutes les hausses et toutes les coupures !

Manifestons, occupons, bloquons, partout au Québec ! Ensemble, le même jour !

Construisons la grève générale !

[1]

---

[1] Pour une journée nationale de perturbation contre les hausses !, 3 avril 2014, <http://alternativesocialiste.org/node/38>